

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 597 - 27 septembre 2021

Éditorial Quand Ordre rime avec anarchie !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Les pharmaciens ont célébré, samedi dernier, leur 13e Journée mondiale. Cette initiative, lancée par la FIP (International Pharmaceutical Federation) pour promouvoir le rôle du pharmacien, se déroule, ces deux dernières années, dans un contexte où les systèmes de santé sont mis à rude épreuve. On note également que les pays ayant investi dans le secteur de la santé et du médicament et particulièrement dans la recherche se sont mieux tirés d'affaire que les autres.

En effet, à l'heure où certaines nations peinent à faire face à la pandémie et à répondre aux besoins de leurs populations, d'autres ont su saisir les

opportunités qui se sont présentées durant la pandémie. Les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon) ne se sont jamais aussi bien portés et il en est de même pour certains laboratoires qui, en un temps record, ont mis au point des vaccins que toutes les nations essayent d'avoir.

Depuis le début de la pandémie, les pharmaciens marocains, tous secteurs confondus, se sont mobilisés et se sont surpassés pour que leurs concitoyens puissent s'approvisionner en médicaments et autres produits de santé. Certes, il y a eu des tensions d'approvisionnement et des ruptures de stock qui ont touché certaines spécialités, mais

ce n'est pas propre au Maroc. La sur-consommation liée essentiellement à la prise en charge des cas Covid-19 et à la forte demande à l'international explique, en grande partie, les pénuries.

Mais ce qui a dérangé le plus les pharmaciens marocains durant cette période difficile, c'est leur marginalisation, sachant que la plupart des pays misent sur l'inter-professionalité comme levier pour améliorer la prise en charge des malades. C'est le cas du Canada qui autorise les pharmaciens à prescrire des médicaments et des analyses, à renouveler des ordonnances arrivées à expiration, et même à vacciner les patients. La France



suit la même voie, et elle n'est pas la seule. Quant aux pharmaciens exerçant dans les pays du Maghreb, ils ont tous été autorisés à vacciner et à faire des tests Covid sauf les pharmaciens marocains qui ont de plus en plus de difficultés à communiquer avec leur tutelle. Cette rupture de dialogue éloigne chaque jour l'échéance de voir le pharmacien marocain retrouver la place qui lui sied dans le parcours de soins.

On ne peut, cependant, pas nier qu'une grande part des difficultés de la profession provient des pharmaciens eux-mêmes, ou plus précisément de leurs représentants. Comment peut-on faire avancer

les différents dossiers de la profession avec un Conseil de l'Ordre qui n'a pas tenu ses élections depuis quatre ans ? Pourtant, le ministre de la Santé a menacé les Conseils régionaux de dissolution s'ils n'organisent pas les élections. Un collectif de syndicats a même organisé deux sit-in devant le Conseil régional des pharmaciens d'officine du Sud (CRPOS) pour que cette instance se conforme au Dahir de 1976 et organise ses élections. Mais à l'heure où nous mettons sous presse cet éditorial, les membres du bureau des Conseils régionaux n'ont toujours pas adressé une circulaire à leurs ressortissants pour leur expliquer les raisons du retard des élections

et la date prévue pour leur organisation.

Aussi, pendant que les pharmaciens fêtent à travers le monde leur Journée, au Maroc, le cœur n'y est pas ! Les pharmaciens d'officine passent d'un faux problème à un autre et les vrais problèmes continuent de s'accumuler. Si les mesures qui s'imposent tardent à voir le jour, la profession poursuivra sa descente aux enfers à cause de l'obsolescence des textes qui la régissent, des défaillances de l'administration et surtout de la cupidité et des ego démesurés d'une poignée de pharmaciens qui placent leurs intérêts au-dessus de ceux de leur profession



ORDRE

Mohamed El Bouhmadi élu à la tête de la FMIIP

La Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutiques (FMIIP) a organisé, jeudi 23 septembre, son assemblée générale électorale. Lors de cette assemblée, Mohamed El Bouhmadi a été élu à l'unanimité au poste de président pour un mandat de trois ans.

Mohamed Bouhmadi, qui est actuellement CEO de Zenith Pharma, a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment le poste de président du COPFR et de secrétaire général du CNOP de 2003 à 2005. Il a aussi occupé le poste de vice-président de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique entre 2015 et 2019.

Le bureau élu se compose comme suit :

Président : Mohamed El Bouhmadi

Vice-présidente Générale : Lamia Tazi

Secrétaire générale : Yasmine Lahlou Filali

Trésorier général : Samir Bachouchi

Trésorier général adjoint : Pierre Labbe

Vice-présidents : Ali Sedrati, Ayman Cheikh Lahlou, Abdelhakim Tahri, Salim Guermai, Miryam Filali

Israël : une troisième injection de rappel du vaccin anti Covid-19 serait bénéfique ?

L'administration d'une troisième dose de rappel du vaccin anti Covid-19 est controversée et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'y est même opposée. Mais certains pays comme Israël ont démarré l'administration de la troisième dose du vaccin anti Covid-19 ce qui a permis de générer de précieuses données sur l'efficacité des vaccins anti Covid-19 utilisés.

Les personnes ayant reçu la troisième dose de rappel ont été comparées aux personnes ne l'ayant pas reçue. Le suivi de cette cohorte a révélé que le groupe composé de personnes qui se sont vues administrer la troisième dose avait un taux 11,3 fois plus faible d'infections confirmées que le groupe qui n'a pas reçu la troisième dose avec un taux 19,5 fois plus faible de forme grave de la maladie. La forme grave de la maladie a été définie comme une fréquence respiratoire au repos



supérieure à 30 respirations/minute et une saturation en oxygène inférieure à 94% en respirant l'air ambiant, entre autres critères.

Source : Univadis

Du cannabis bientôt dans des pharmacies à Zurich

Dès l'automne prochain, la ville de Zurich se lance dans une expérience pilote qui prévoit la distribution, trois années durant, du cannabis à travers les pharmacies d'officine. Cette expérience va générer des données qui permettront d'évaluer la meilleure façon de gérer la consommation de cette substance psychoactive. Selon les initiateurs de cette expérience, cette dernière a également pour but de promouvoir la santé publique, de maintenir la sécurité publique et de renforcer la protection de

la jeunesse.

L'étude «Zurich Can : le cannabis avec responsabilité» exploitera les données de cette expérience qui sera dirigée par la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich.

Les responsables de cette expérience sont actuellement à la recherche d'une dizaine de pharmacies et des personnes qui pourraient fonder et gérer autant de clubs sociaux. Chaque club sera composé de 50 à 100 consommateurs qui ne devraient pas utiliser plus de 10 grammes de cannabis par mois. Les volontaires doivent avoir au moins 18 ans et être habitués à consommer du cannabis. D'autres villes suisses vont également mener des expériences similaires.

Source : <https://www.rts.ch>